

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1181 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 1181

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 juin 1967

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro

1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

M. Saleh Kabeche Gouled, propriétaire demeurant à Djibouti, au quartier n° 2, est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 144 mètres carrés, sur laquelle est édifiée un appartement, sise à Djibouti, plateau du Serpent, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 92 au nom de M Neuen Tan L:eüü et son épouse Dao-Thi-Tuyet.